

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 19 Procurations : 6 Absents : 4 Votants : 25 Pour : 25</p>	<p>L'an deux mille seize, le vingt-neuf juin à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 22 juin 2016</p>
<p>PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Elisabeth DELEUIL, Jennifer DURAND, Jean-Pierre ZANATTA, Line DELHON, Manuel SOLSONA.</p> <p>PROCURATIONS : Carine PAILLAS à Michel PASDELOUP, Andrée ESCAICH à Bernadette SERRES, Corine CORDELIER à Alain PACE, Bruno BENOIST à Geneviève FABRE, Magali GRANDSIMON à Marie-Ange KOFFEL, Alain VIDAL à Jean-Pierre ZANATTA.</p> <p>ABSENTS : Thierry LAZZAROTTO, Floréal PALAZON, Eva FLORES, Laurent VALLET.</p> <p>Secrétaire de séance : Maryvonne SALES</p>	
<p>N° 4371</p> <p>OBJET :</p> <p>Motion de soutien à l'avis du SITPA sur le SDCI</p> <div data-bbox="212 1350 563 1552" style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 20px;"> <p>REÇU LE :</p> <p style="text-align: center;">★ U 5 JUIL. 2016 ★</p> <p>A LA SOUS-PRÉFECTURE DE AURET</p> </div>	<p>Par délibération du 14 mars 2016 le Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Agées (SITPA) a donné son avis sur le projet de SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale).</p> <p>Monsieur Le Maire donne lecture de cette délibération et propose d'adopter une motion de soutien à la demande du SITPA afin de reporter l'application du SDCI au 31 décembre 2017.</p> <p>Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adopte une motion de soutien afin de reporter l'application du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale au 31 décembre 2017, comme le demande le Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Agées.
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : - 6 JUIL. 2016</p> <p>Affiché le : - 7 JUIL. 2016</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 4 juillet 2016</p> <p style="text-align: right;">Le Maire, Alain PACE</p> <div data-bbox="1074 1686 1449 1966" style="text-align: right;"> </div>